

Lons-le-Saunier, le 18 septembre 2023

**Service Eau Environnement Risques
et Forêt**

**Suivi de la sécheresse dans le
département du Jura**

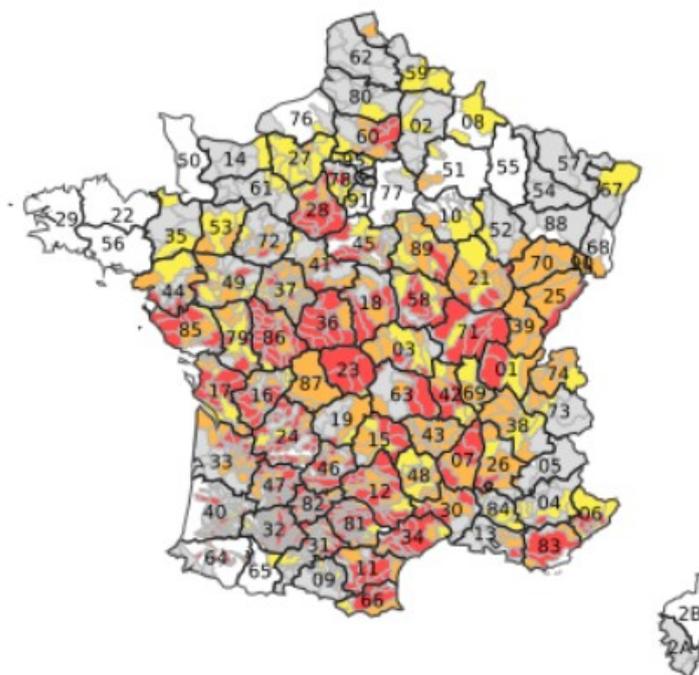
Compte-rendu de la cellule de veille sécheresse n°10 du 12 septembre 2023

Participants / Excusés :

DREAL : Excusé	UD DREAL : Florian LUCCI	ARS : Frank KRON	Météo France : Excusé
OFB : Jean-Louis GAROT	SDIS : Clément COMTE	SIDPC : François CURIE	SDJES : Patrick DEROGIS
Gendarmerie : adjudant chef ESTEVE	FDAAPPMA : Mehdi ELBETTAH	Syndicat des irrigants : Excusé	DDT : Delphine BONTHOUX Nadine PONCET

Situation des arrêtés de restriction temporaire des usages de l'eau avant la cellule de veille :

1. Situation nationale sur les eaux superficielles au 13/09/2023 publiée avant le 12/09/2023



2. Situation des départements limitrophes au Jura :

- **Haute-Saône** : Depuis le 13 juillet 2023.
 - en **Alerte renforcée** sur l'ensemble du département
- **Doubs** : Depuis le 31 août 2023.
 - en **Alerte renforcée** sur le secteur « Allan »
 - en **Crise** sur le secteur « Haute-Chaîne »
 - en **Alerte renforcée** sur le secteur « Doubs-Ognon »
 - en **Alerte renforcée** sur le secteur « Plateau-Calcaire »
- **Saône-et-Loire** : Depuis le 25 août 2023 :
 - en **Crise** sur le secteur de la « Seille et Guyotte »
 - en **Alerte renforcée** les secteurs « Arconce et Sornin », « Grosne », « Arroux – Morvan », « Saône aval » ;
 - en **Alerte** le secteur « Bourbince » ;
 - en **Vigilance** le reste du département.
- **Ain** : Depuis le 23 août 2023 :
 - en **Crise** la zone d'alerte eaux superficielles « Rivières de Bresse » et « Rivières de Dombes » ;
 - en **Alerte renforcée** les zones d'alerte eaux superficielles « Rivières du Haut Rhône » et « Saône aval » ;
 - en **Alerte** la zone d'alerte eaux superficielles « Rivières du Bugey » ;
 - en **Alerte renforcée** les zones d'alerte eaux souterraines « Dombes-Sud », « Saône aval » et « Dombes-Certines-Nord » ;
 - en **Alerte** la zone d'alerte eaux souterraines « Plaine de l'Ain ».
- **Côte-d'Or** : Depuis le 26 août 2023 :
 - en **Crise** « Arroux, Lacanche », « Bouzaise, Lauve, Rhoin, Meuzin », « Ouche Aval », « Vingeanne » et « Vouge, Biètré, Cents-Fonts » ;
 - en **Alerte renforcée** « Armançon amont, Brenne », « Bèze, Albane », « Saône moyenne », « Serein amont, Romanée », « Tille amont, Ignon, Venelle », et « Tille aval, Norgés » ;
 - en **Alerte** « Châtillonnais » et « Ouche amont, Suzon, Vandenesse » ;
 - en **Vigilance** « Dheune, Avant Dheune ».

3. Situation du Jura :

Depuis le 6 septembre :

Usages Non-économiques (Particuliers et Collectivités)		
Nord Jura		ALERTE RENFORCÉE
Seille		CRISE
Plateau Calcaire		ALERTE RENFORCÉE
Haute – Chaîne		ALERTE RENFORCÉE

Usages Économiques (Industriels et Exploitants Agricoles)		
Nord Jura		VIGILANCE
Seille		VIGILANCE
Plateau Calcaire		ALERTE RENFORCÉE
Haute – Chaîne		ALERTE RENFORCÉE

Situation de la ressource en Eau et des usages dans le département du Jura :

1. Situation de la ressource en Eau :

Situation météorologique (MétéoFrance) :

Sans pluies significatives depuis le début du mois, le déficit pluviométrique du mois de septembre à l'échelle du département est voisin de 100 %.

Situation édaphique (MétéoFrance) :

Le temps étant quasi sec depuis le 31 août, l'indice d'humidité des sols diminue quotidiennement pour se rapprocher rapidement des valeurs du 1^{er} décile.

Le temps prévu pour les prochains jours devient orageux avec par moments le déclenchement d'averses. L'indice d'humidité des sols tend à remonter pour se situer au voisinage des valeurs du 2^{ème} décile.

Situation hydrologique (DREAL, OFB et FDAPPMA) :

Au niveau des stations hydrologiques, d'après le bulletin de la DREAL basé sur un les débits des 15 derniers jours :

- **Nord-Jura** : La Loue à Champagne-sur-Loue et le Doubs à Neublans-Abergement sont en **Crise** et le Doubs à Besançon est en **Alerte renforcée** (mais à une différence de débit de 0,1 m³/s du seuil de crise).
- **Seille** : La Brenne à Sellières et la Seille à Voiteur sont en **Crise**, alors que la Gizia à Frontenaud est repassée cette semaine au seuil de l'**Alerte renforcée**.
- **Plateau Calcaire** : La Furieuse à Salins-les-Bains est repassée en **Crise**, le Hérisson à Doucier se maintient en **Alerte Renforcée** et l'Ain à Bourg-de-Sirod en **Alerte**.
- **Haute-Chaîne** : le Doubs à Mouthe est en **Crise**, le Tacon à Saint-Claude est repassée en **Alerte renforcée**, et La Bienne à Morez s'est maintenue en **Alerte Renforcée**.

Une tendance au maintien des débits des cours d'eau qui oscillent majoritairement entre les niveaux Alerte renforcée et Crise.

Situation hydrogéologique (DDT) :

Sur le secteur Nord-Jura, ; le piézomètre de Molay est à 3 cm du niveau d'Alerte. Celui d'Arc-et-Senans est hors restrictions.

Sur le secteur Seille, le piézomètre de Desnes reste en Vigilance mais poursuit sa descente et s'approche du niveau Alerte. Celui de Villevieux a franchi le seuil de Vigilance.

2. Situation des usages de l'Eau :

Situation de l'agriculture :

Le dernier passage sur les cultures dérobées a dû être effectué la semaine dernière, les pluies annoncées devraient suffire pour la fin de cycle de ces cultures.

Situation de l'alimentation en eau potable (ARS) :

Pas de signalement des collectivités remontés cette semaine.

Situation des activités sportives (SDJES) :

Baisse notable des activités depuis la rentrée.

Situation des milieux aquatiques (FDAAPPMA et OFB) :

Les cours d'eau sont très sales. Les faibles débits des cours d'eau associés à des eaux de ruissellements provenant parfois de réseaux d'assainissement, ne favorisent pas la dilution.

Prolifération d'algues importantes.

La situation est très critique sur les secteurs de la Haute-Chaine et Plateau-Calcaire. Le débit à Bourg de Sirod est le même qu'à Pont-de-Poitte.

Sur l'Ain, la situation est très contrastée. Pas de mortalité signalée, pas de pêche de sauvetage réalisée, même si, par exemple, le débit de l'Ain à Bréry est plus faible qu'en 2022.

Industrie (UID-DREAL) :

Pas d'observations particulières

Incendies (SDIS) & Sécurité (gendarmerie) :

Pas de problématique particulières

Relevé de décision :

Les précipitations annoncées ce début de semaine mêlées à des températures revenant à la normale vont permettre aux milieux de respirer. Malgré tout, il faut rester prudent et attendre la fin du passage orageux pour décider d'une évolution ou non de l'arrêté. Les pluies annoncées vont sans doute stabiliser la situation mais sa pérennité reste à démontrer.

Prochaine cellule de veille sécheresse : mercredi 20 septembre à 9h.

La cheffe du service de l'eau, des risques,
de l'environnement et de la forêt,



Delphine BONTHOUX